



Avril 2020

Les Nouvelles du CHSCT 44

Les directions ont présenté à tour de rôle l'évolution de la situation dans leurs services depuis la dernière réunion du CHSCT du 26 mars.

DSFIPE

Remise à jour en cours du PCA, avec une montée en puissance du télétravail (+35 ordinateurs portables déployés la semaine dernière).

Réflexion pour faire tourner les personnes en télétravail.

Possibilité de poser des congés.

Le nombre d'agent-es touché-es par le covid-19 n'a pas évolué : 4 personnes.

SERVICES INFORMATIQUES

(ex Tour Bretagne)

Les collègues souffrants sont tous remis. Un nouveau cas est apparu à SI1B non lié à un contact professionnel.

110 personnes sont équipées pour le télétravail et une trentaine peuvent se connecter via Webmail.

Les développeurs non équipés en poste de télétravail ne peuvent pas exercer leurs missions (environ 30 personnes).

Les congés déjà posés n'ont pas été annulés, mais possibilité de report en fonction des besoins. Des personnes posent des journées de congé pour déconnecter.

Les autorisations d'absences pour garde d'enfant sont bien accordées, y compris pour les personnes en télétravail.

SRE

Pas de nouveaux cas de personne malade depuis l'entrée en vigueur du confinement. 3 cas suspectés et 8 agents en quatorzaine.

Très forte augmentation du télétravail depuis le début de la semaine (320 personnes). 25 personnes sur site.

Des fiches de préconisations ont été rédigées pour les personnes sur site (traitement et transfert du courrier).

Application des directives de la DG sur les congés. La hiérarchie peut accepter certaines annulations de congés dans certains cas.

Livraison de gel hydro-alcoolique en local et de masques par la DG (environ 200).

INSEE

Sur 6 personnes ayant manifesté des symptômes, 4 sont guéries, 2 en surveillance.

Sur 368 agents, 181 sont en télétravail, 119 alternent télétravail et garde d'enfants. 68 ne peuvent pas se connecter.

Un tour de rôle est organisé pour se connecter pour ne pas saturer la passerelle, matin ou après-midi.

Le directeur régional explique que ce ne sont pas des conditions de télétravail normales et que les temps de connexion et la productivité ne peuvent être les mêmes qu'en temps normal. Ce que reconnaissent aussi l'ensemble des directions.

Respect des consignes ministérielles sur les

congés. Pas d'annulation des congés déjà posés et pose de congés autorisés.

5 ou 6 agent·es n'ont pas d'accès internet. Un lien téléphonique est fait au moins une fois par semaine.

DRFIP 44

Le décret du 7 avril sur la prise en charge des repas des personnes présentes dans les services sera mis en œuvre dès que les modalités d'application seront connues.

Diffusion de masques livrés par la DG en cours (première livraison de 1500 masques, soit 2 masques par jour et par agent·e pour 9 jours).

5 cas de suspicion et un cas de mise en quatorzaine à la demande du médecin de prévention. 24 retours de quatorzaine enregistrés.

Sur le PCA 371 personnes mobilisables.

Au 6 avril 253 agent·es étaient présents (soit 17 % de l'effectif de la direction), 228 en télétravail. Le nombre de personnes en télétravail devrait monter prochainement à 250 notamment dans l'optique de la campagne IR.

DOUANES

Au 8 avril, un agent déclaré covid-19 et 2 cas suspects. Beaucoup de retour de quatorzaine. 68 agents présent·es (17%), chiffre stable.

Le télétravail est très développé dans la branche opérations commerciales.

Roulement des agent·es en présentiel.
Pas de difficulté signalée sur les congés.

Livraison de masques neufs. Fléchage en cours. Nouvelles livraisons attendues.

La chaîne hiérarchique veille au maintien du lien avec l'ensemble des agent·es.

Création d'une cellule Qualité de Vie au travail (QVT) avec la psychologue du travail de l'inter-région, les conseillers RH et de prévention. Rédaction de fiches conseil sur le télétravail et l'encadrement en confinement, échanges avec encadrant·es, programmation de réunions métiers en téléconférence, contacts téléphoniques avec les agent·es.

MÉDECINS DE PRÉVENTION

Les médecins de prévention notent une diminution des cas probables depuis la semaine dernière.

Aucune reprise après retour de quatorzaine sans l'aval du médecin de prévention.

Ils évoquent la possibilité d'être mis en arrêt dans le secteur privé lorsque la personne vit sous le même toit qu'un·e conjoint·e ou une personne fragile. En attente de directives pour la fonction publique où le dispositif n'est pas encore en vigueur.

Les OS sont alors intervenues à tour de rôle.



Intervention de la CGT

Masques : demande d'une affectation prioritaire de masques pour les agent·es de la Trésorerie du CHU de Nantes du fait qu'ils exercent leurs missions dans l'enceinte du CHU.
Réponse : c'est prévu.

Demande d'éclaircissement sur l'utilisation des masques périmés par les agent·es des Douanes et notamment l'articulation avec la livraison de masques neufs.

Réponse : priorité à l'utilisation de masques neufs, mais les masques périmés peuvent être utilisés sous certaines conditions après les vérifications d'usage.

Information du CHSCT des cas recensés dans les services d'agent·es malades du covid-19 ou cas suspects et mesures prises. Même si on nous communique des informations, ça reste encore parfois imprécis, notamment sur les mises en quatorzaine ou pas et la désinfection des locaux (ou pas!)

Demande d'être informés pour tous les nouveaux cas qui se présenteraient.

Gestion des congés pendant le confinement : la CGT demande que les agent·es soient tous et toutes destinataires d'une note précisant l'articulation entre télétravail, prise de congés, autorisations d'absence, garde d'enfant.

Réponse de la DRFIP : une communication partira rapidement à destination des agents sur les dispositions validées par la DGAFP qui devront être appliquées. Les congés qui ont été annulés alors que la DGAFP ne le prévoit pas ne devraient pas être rétablis (la DRFIP reste très prudente sur ce point).

Violences conjugales : avec le confinement, forte augmentation des violences conjugales et intra familiales. Du fait de la généralisation du télétravail, la responsabilité des employeurs est directement engagée puisqu'ils doivent garantir la santé et la sécurité des travailleuses et travailleurs durant leur temps de travail. Ils doivent prévenir les violences, les faire cesser et protéger les victimes, y compris s'il s'agit de violences conjugales.

La CGT demande que les directions envoient une information sur ce sujet à l'ensemble des personnels parallèlement à la mise en place d'un dispositif de signalement interne.

Réponse du président du CHSCT : les éléments du courrier de Mme Schiappa sur le sujet pourrait être repris par les directions. Les assistantes sociales de la délégation peuvent être amenées à intervenir sur ce type de signalement. Présentes à la réunion du CHSCT, elles soulignent l'importance que leurs coordonnées soient bien transmises à l'ensemble des personnels. A ce jour aucun signalement de violences conjugales ne leur est remonté.

Campagne IR : la CGT demande confirmation qu'il n'y aura pas de réception physique durant toute la durée du confinement et pose la question du dispositif qui sera mis en place pour palier l'absence d'accueil physique.

Réponse : la DRFIP confirme qu'il n'y aura pas d'accueil physique pendant le confinement. Le report se fera sur e-contact et le téléphone. Les vérificateurs seront appelés en renfort pour aider au traitement des demandes par e-contact. Pour répondre au téléphone, étude de faisabilité en cours pour pouvoir répondre de chez soi. Recours possible à des agent·es qui devront se rendre sur place pour faire de la permanence téléphonique, ce qui devra se faire dans des conditions qui permettront le respect scrupuleux des règles de distanciation.

Si le déconfinement intervient pendant la campagne, la réception du public se fera avec des écrans plexiglas et des masques.

Quid des dispositions concernant les agent·es Tripode : pas de nouvelles à ce jour.

Seule la CGT ayant demandé une réunion hebdomadaire du CHSCT au vu des sujets multiples et évolutifs, **la prochaine réunion du CHSCT est programmée dans 2 semaines, le 23 avril.**



Vos représentant·es CGT au CHSCT 44 :

Christophe BEDU (DRFIP Nantes)

Gaëlle CHAILLOT (INSEE)

Alain GAUDIN (DOUANES Nantes)

Rachid SERHANE (DOUANES Nantes)